PRÉSENCE FRANÇAISE DANS L'EMPIRE OTTOMAN AU XVIII° SIÈCLE :

LE BARON DE TOTT (1733-1793)

PAR Anne de FONT-RÉAULX

SOURCES

Les sources sont essentiellement : les séries de la correspondance politique et des mémoires et documents de Turquie conservées aux Archives du Ministères des Affaires étrangères; le fonds des consulats et la série B des Archives de la Marine déposées aux Archives nationales. Les archives de la Chambre de commerce de Marseille, la série B des Archives départementales des Bouches-du-Rhône, les Archives municipales de Douai, les Archives du Service historique de l'Armée; les mémoires et récits de voyage du temps ont également été utilisés.

INTRODUCTION

ANDRÉ DE TOTT ET LES ORIGINES DE LA FAMILLE

La famille Tott était d'origine hongroise. André de Tott émigra en France en 1712 et se fit remarquer par sa connaissance de la langue turque. Il servit d'auxiliaire aux ambassadeurs de France à Constantinople : Villeneuve l'utilisa pendant la guerre russo-turque jusqu'au traité de Belgrade (1739); en 1747 il entama pour des Alleurs la négociation d'un traité défensif secret avec les Turcs; en 1755, il fut chargé de faciliter les débuts de Vergennes et d'informer le ministère des activités de la colonie hongroise réfugiée en Turquie.

PREMIÈRE PARTIE LA GUERRE RUSSO-TURQUE

CHAPITRE PREMIER

FRANÇOIS DE TOTT ET LE PROJET TARTARE

Engagé dans le régiment de Bercheny-hussards, François de Tott participa avec ce corps à la guerre de succession d'Autriche. Son père le fit venir à Constantinople en 1755 pour qu'il apprît le turc et pût un jour le remplacer. Rentré en France au moment où Choiseul cherchait à créer une diversion en Europe orientale pour préserver la Pologne d'une annexion russe, il montra que les Tartares de Crimée, vassaux des Turcs et voisins de la Pologne par leurs possessions au nord de la mer Noire, pouvaient, par leurs protestations contre la présence des troupes russes en Pologne, amener le sultan à déclarer la guerre à Catherine II.

CHAPITRE II

LA MISSION DE TOTT EN CRIMÉE ET LA GUERRE RUSSO-TURQUE

Nommé consul en Crimée, Tott se rendit, après un bref séjour en Pologne, près du kan des Tartares, Maxud Guéray. Il gagna sa confiance et l'amena à présenter au sultan des protestations sur l'action des troupes russes en Pologne. Les tendances pacifiques du ministère turc ne furent pas ébranlées par ces représentations; il fallut des incidents de frontière pour déterminer le kan à crier vengeance et le sultan à demander raison aux Russes. La guerre fut déclarée le 7 octobre 1768.

Maxud Guéray kan fut déposé et remplacé par Krim Guéray kan, connu pour sa valeur militaire et son hostilité à l'égard des Russes. Le nouveau kan s'entendit avec les Polonais révoltés contre le joug russe et prépara avec eux la campagne de 1769, mais, au retour d'une expédition de pillage sur les confins russo-polono-tartares, il fut empoisonné par son médecin en mars 1769.

Le vizir ottoman que Krim jugeait vendu aux Russes en profita pour conseiller à son successeur Dewlet Guéray de renvoyer le Français à Constantinople.

CHAPITRE III

LA DÉFENSE DE CONSTANTINOPLE

Choiseul, qui souhaitait faire admettre une médiation française, autorisa Tott à rester à Constantinople pour se rendre utile aux Turcs. Tott fit parvenir au sultan et à ses ministres des cartes des frontières de l'empire ottoman et de l'empire russe, des modèles réduits de fortifications et des dessins de canons qui attirèrent l'attention sur ses talents militaires.

En juillet 1770, il fut chargé de fortifier les Dardanelles pour en interdire le passage à l'escadre russe qui avait anéanti la flotte turque à Tchesmé le 6 juillet; puis on lui demanda d'exercer des canonniers. Malgré ses efforts, les Turcs durent concéder à la Russie, par le traité de Kaïnardji, l'indépendance de la Crimée et la libre navigation sur la mer Noire (1774).

DEUXIÈME PARTIE L'INSPECTION DES ÉCHELLES DU LEVANT ET DE BARBARIE

CHAPITRE PREMIER

LES CAUSES DE LA MISSION DE TOTT ET SON DÉROULEMENT

L'état du commerce du Levant et l'énormité des dettes des échelles au lendemain de la guerre russo-turque déterminèrent Sartine, secrétaire d'État à la Marine, à préparer une réforme de l'organisation des Échelles. Le ministre, persuadé de la chute prochaine de l'empire turc, se préoccupait de préserver le commerce français dans cette éventualité. L'ambassadeur de France à la Porte lui envoya Tott comme l'homme le plus propre, par sa connaissance du turc et ses talents, à préparer une éventuelle conquête d'une province ottomane.

Le baron de Tott reçut la mission d'inspecter les Échelles du Levant pour y rétablir le commerce et la navigation. Il fut chargé de prendre en secret les

informations nécessaires à des opérations militaires.

Il parcourut d'avril 1777 à juillet 1778 les Échelles de la Méditerranée. Dans chaque comptoir, reçu officiellement par le consul, il réunit les négociants pour leur faire connaître les intentions du roi, et recueillit auprès de tous des informations sur l'état du commerce.

CHAPITRE II

LES MESURES PRISES AU COURS DE LA TOURNÉE ET LES SUGGESTIONS DE L'INSPECTEUR

L'inspecteur était chargé de faire appliquer les arrêts du 9 décembre 1776 qui réorganisaient les consulats et les impositions pesant sur le commerce des Échelles, de voir sur place tout ce qui concernait l'administration, le commerce et

la navigation.

L'inspecteur s'attacha à mettre les comptoirs français à l'abri des exactions des Turcs. Il proposa d'épurer le corps consulaire, chercha à définir les fonctions des consuls et leurs rapports avec les Turcs et avec l'ensemble des négociants. Dans l'intérêt général du commerce, il lui sembla nécessaire de ne laisser passer au Levant que des négociants bien choisis, de limiter leur nombre selon le volume des affaires de chaque comptoir, de leur donner les moyens de lutter contre la concurrence étrangère en assurant la qualité constante des produits importés de France et en en ouvrant l'éventail.

CHAPITRE III

LA PRÉPARATION DE L'ORDONNANCE SUR LES CONSULATS

Rentré en France en juillet 1778, l'inspecteur rapportait de nombreux mémoires sur l'état du commerce et des résidents français du Levant. Après en avoir discuté avec l'intendant de Provence, inspecteur du commerce du Levant, et la Chambre de commerce de Marseille, il vint à Paris rendre compte de sa mission au ministre. Celui-ci procéda presqu'aussitôt au renouvellement du corps consulaire et fit mettre à l'étude les informations réunies par Tott, dont les fonctions cessèrent le 1^{er} juillet 1779.

A l'aide du compte-rendu de Tott, auquel on ajouta les mémoires envoyés par les consuls des Échelles où il n'avait pu se rendre, le député du commerce de Marseille rédigea un mémoire qui fut soumis à l'approbation d'un comité de ministres en juillet 1779. Les avis des administrateurs intéressés permirent au secrétaire d'État à la Marine de préparer une ordonnance générale sur les Échelles du Levant qui fut publiée le 3 mars 1781.

CHAPITRE IV

LA MISSION SECRÈTE

Persuadé de l'imminence de la chute de l'empire ottoman, Sartine, secrétaire d'État à la Marine, chargea Tott de se procurer, au cours de sa tournée d'inspection, les renseignements militaires nécessaires à l'annexion d'une des provinces turques. Tott fut accompagné d'un officier de marine pour l'aider dans ses opérations «déguisées en relevés astronomiques et recherches d'histoire naturelle ».

L'Égypte surtout intéressait Sartine. C'était une des plus riches provinces turques, relativement proche de Marseille et dont la possession faciliterait le commerce avec l'Inde. L'inspecteur donna un plan détaillé des opérations de débarquement et de conquête du delta du Nil.

Vergennes, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, contrairement à l'avis de Sartine, s'opposait à tout ce qui pourrait affaiblir l'empire ottoman; ces renseignements ne furent pas immédiatement utilisés; ils servirent cependant plus tard, lorsqu'en 1798 ils furent communiqués au général Bonaparte qui venait d'être désigné comme chef de l'expédition d'Orient.

CONCLUSION

FIN DE LA CARRIÈRE DE TOTT. LES MÉMOIRES.

On sait peu de choses de la vie privée du baron de Tott après sa retraite. Sans doute fut-il consulté à plusieurs reprises sur diverses affaires touchant le Levant. En 1781, il fut nommé maréchal de camp; grâce à la protection de madame de Tessé, il obtint, en 1785, d'être nommé lieutenant de roi à Douai.

Il laissa dans cette ville le souvenir d'un homme aimable, ami des arts, donnant des fêtes somptueuses rappelant les fastes orientaux. Il avait su se faire aimer des habitants et des soldats, mais lorsque, le 14 juillet 1790, il tenta d'empêcher les soldats cantonnés de former une fédération, il provoqua une émeute et dut se réfugier à Paris. Au bout d'un an il émigra en Suisse, puis en Autriche où il mourut en 1793.

Ses Mémoires sur les Turcs et les Tartares, publiés en 1784, bouleversèrent l'idée que les Français se faisaient alors des Ottomans. Cet ouvrage fut le premier à brosser un tableau réel des Turcs, tels qu'ils se présentaient à la fin du XVIII^e siècle, portrait qui les montrait sous un jour peu favorable et suscita des controverses. Malgré ses défauts, cette œuvre n'en reste pas moins un des témoignages les mieux documentés et les plus utiles à la connaissance de la Turquie à l'époque.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Mémoire pour servir d'introduction au baron de Tott envoyé par le roi à Aslan Guéray (1767). — Nomination de Tott au grade de brigadier des armées du roi (1773). — Commission d'inspecteur général des établissements français du Levant et de Barbarie (1776). — Mémoire pour servir d'instructions au baron de Tott (1777). — Brevet de lieutenant de roi au gouvernement de Douai pour le baron de Tott (1785).

Carte du théâtre de la guerre russo-turque (1769). — Plan d'Alexandrie (1777). — Carte de la Méditerranée orientale.

alite const